

## Groupe Agence Française de Développement en ALGERIE

L'Agence Française de Développement (AFD) et sa filiale, la Société de promotion et de participation pour la coopération économique (Proparco), conduisent leurs activités dans le cadre du dispositif de coopération bilatérale de la France.

- **L'AFD, établissement public au service d'une mission d'intérêt général**, est l'opérateur pivot du dispositif français d'Aide Publique au Développement (APD).

Institution financière spécialisée, l'AFD finance sur les cinq continents et dans les collectivités françaises d'Outre Mer, des projets portés par les pouvoirs publics locaux, les entreprises publiques et le secteur privé et associatif. Ces projets concernent le développement urbain et les infrastructures, le développement rural, l'industrie, les systèmes financiers, l'éducation, la santé, l'environnement. Pour répondre à chaque situation, l'AFD, qui dispose d'un réseau de plus de cinquante représentations locales, propose une gamme d'instruments financiers, subventions, garanties, prises de participation, toutes formes de prêts concessionnels (comportant une part d'APD) et de prêts aux conditions du marché.

L'AFD inscrit ses interventions dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, en soutenant la croissance économique stable, la réduction de la pauvreté et la préservation de l'environnement. Le développement durable fait partie intégrante de sa stratégie.

Par ailleurs, l'AFD développe des partenariats financiers et intellectuels avec d'autres bailleurs de fonds et des institutions poursuivant des objectifs similaires. Elle contribue, en lien avec ses ministères de tutelle, à l'élaboration des politiques publiques concernant la coopération au développement de la France. Le Centre d'études financières économiques et bancaires (CEFEB), département en charge de la formation au sein de l'AFD peut intervenir au profit des ressortissants des pays de la zone d'activité de cette dernière.

- **Proparco, filiale de l'AFD spécialisée en faveur du secteur privé**, intervient dans les mêmes géographies que l'AFD. Elle a pour vocation de stimuler les investissements et les marchés, en accordant des concours structurants pour la promotion, la modernisation et la sécurisation des marchés financiers, l'accès à la santé et à l'éducation, la protection de l'environnement, la création, le développement et la mise à niveau des entreprises et l'intégration régionale des économies.

### 1. L'activité du groupe de l'AFD en Algérie

Depuis 1963, les activités en Algérie ont porté sur la gestion par l'AFD des protocoles négociés entre les gouvernements algérien et français et d'opérations engagées pour le compte du ministère des affaires étrangères, depuis 1992, et Proparco, depuis 2003, conduisent également leurs opérations pour leur propre compte.

## 1.1. Engagements et versements

Après la difficile période des années 90, pendant lesquelles elle a néanmoins maintenu sa présence en Algérie, l'AFD a développé à nouveau ses activités.

En millions d'euros	avant 2000	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total
<b>AFD (hors FFEM)</b>										
Engagements nets (avec FEPP, PRCC)	103,1	26,5	30,0	40,0	50,0	80,0	6,2	1,5	0,0	234,2
Versements (avec FEPP, PRCC)	82,0	4,45	6,3	9,9	5,0	20,9	39,7	42,5	29,2	158,0
<b>PROPARCO</b>										
Engagements nets	0,0	0,0	0,0	0,0	12,9	0,0	12,7	0,0	1,0	26,6
- Prêts (subordonnés et projets)	0,0	0,0	0,0	0,0	11,9	0,0	12,7	0,0	0,0	24,6
- Participations et garanties données	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	1,0	2,0
Versements	0,0	0,0	0,0	0,0	11,9	0,0	12,7	0,0	1,0	25,6
- Prêts (subordonnés et projets)	0,0	0,0	0,0	0,0	11,9	0,0	12,7	0,0	0,0	24,6
- Participations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,0
<b>TOTAL GROUPE AFD (hors FFEM)</b>										
Engagements nets	103,1	26,5	30,0	40,0	62,9	80,0	18,9	1,5	1,0	260,8
Versements	82,0	4,5	6,3	9,9	16,9	20,9	52,4	42,5	30,2	183,6

Le montant total des engagements nets du groupe de l'AFD en Algérie depuis 2000 s'élève à 260,8 M€, dont 234,2 M€ pour l'AFD et 26,6 M€ pour Propaco.

Le cumul des versements effectués sur la période atteint 183,6 M€ dont 158,0 M€ pour l'AFD et 25,6 M€ pour Proparco,

L'encours actuel des prêts s'élève à 160,681 M€. Le reste à verser (y compris concours non remboursables FFEP, PRCC) 41,893 M€

Resté modeste jusqu'en 2003, le montant annuel des versements de l'AFD a fortement progressé au cours des trois dernières années.

Les montants accordés au titre du FFEM s'élèvent à 1,45 M€ (reste à verser : 1,1 M€).

## 1.2. Les instruments financiers disponibles

- **L'AFD**, conformément à ses règles en matière d'APD, intervient en Algérie sous forme de prêts. Compte tenu de son RNB/habitant supérieur à 3 400 US dollars, **l'Algérie est éligible à des prêts incluant au minimum 25% d'élément don (prêts bonifiés).**

Les caractéristiques de ces **prêts** (taux, durée, différé) sont modulées en fonction des secteurs d'intervention, du degré de rentabilité économique et financière et des garanties mises en place.

Les financements de l'AFD sont déliés, c'est à dire n'impliquent pas l'achat de biens et services d'origine française.

Aux côtés des prêts à l'Etat ou bénéficiant de sa garantie (prêts souverains), l'AFD peut accorder des **prêts au secteur privé ou au secteur parapublic** sans garantie de l'Etat (prêts non souverains), la libéralité attachée à ces concours devant être justifiée, le cas échéant, par la portée sociale ou les impacts environnementaux des projets.

L'emprunteur peut choisir entre un taux fixe par tranche, ou un taux révisable, indexé sur l'Euribor et convertible à taux fixe à sa demande.

**La garantie de l'AFD peut également être accordée**, en partage de risque, pour des projets qui ne bénéficient pas de la garantie de l'Etat, ou des investissements d'entreprises (PME).

**L'AFD intervient, de manière très limitée, en subvention** et uniquement pour des opérations ciblées d'assistance, d'expertise et de formation ayant un fort effet de levier en matière de développement. Il en est de même pour les opérations en fonds propres.

**Proparco** peut intervenir en Algérie avec l'ensemble de ses instruments financiers : Elle propose une gamme étendue de concours et services : fonds propres ou quasi fonds propres, prêts à long terme, aux conditions du marché, garanties et ingénierie financière.

## Financements en faveur du secteur public

Depuis 1999, les activités de l'AFD en faveur de l'Etat et du secteur public se sont inscrites dans une stratégie de coopération renouvelée, dans la cadre de la transition de l'économie algérienne vers une économie de marché, avec des objectifs de soutien à la croissance et à la création d'emplois.

- En 2000, un prêt concessionnel de 25 M€ a ainsi été octroyé à l'Etat pour mettre en œuvre un programme de **restructuration des quartiers urbains dégradés**, en cofinancement avec la Banque mondiale. La même année, une subvention de 1,5 M€ destinée à alimenter un Fonds d'études et de Préparation de Projets (FEPP) a été accordée qui a permis de financer plusieurs études notamment dans le secteur de l'eau et des transports.

- En 2001, l'AFD a consenti un prêt concessionnel de 30 M€ à l'Etat pour le financement partiel du **transfert d'eau potable du barrage de Taksebt vers l'agglomération d'Alger**. Ce projet, cofinancé avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), avait pour objet d'améliorer l'approvisionnement en eau potable des populations de la Kabylie et de l'Algérois. Il comprenait également un volet de renforcement des capacités de gestion de l'Agence Nationale des Barrages et Transferts.

- En 2003, l'AFD a accordé un prêt concessionnel de 50 M€ à l'Etat pour le financement du **programme de reconstruction des zones touchées par le séisme du 21 mai 2003**. Ce concours est affecté notamment à l'aménagement des sites de relogement définitif des populations concernées.

- En 2004, l'AFD a consenti un prêt concessionnel de 80 M€ à l'Etat pour le **financement du projet de modernisation du transport ferroviaire de la banlieue d'Alger**. Ce projet a pour objet l'électrification de deux lignes de chemin de fer et la modernisation de la gestion du service de transport.

- En 2005, l'AFD a consenti un financement de 2,1 M€ en **subvention pour le renforcement des capacités commerciales**, notamment pour l'amélioration de la participation aux négociations multilatérales et au développement des échanges dans le cadre de la mondialisation. Par ailleurs, l'AFD a mis en place un financement pour un projet d'**appui à la formation professionnelle** dont l'enveloppe de financement est de 3,1 M€ en subvention.

- En 2006, l'AFD a engagé un projet d'**appui à la qualité du système éducatif algérien** en finançant l'expertise et le renforcement des capacités à hauteur de 1,5 M€ en subvention. Elle a, par ailleurs, accordé une subvention de 1 M€ pour un nouveau **fonds d'appui et de préparation de projets**.

## Financements en appui au secteur privé

Dans le courant des années 90, l'AFD a participé à hauteur de 29 % à la **création d'une société de capital risque**, la Financière Algéro-européenne de Participation (FINALEP), aux côtés de deux banques publiques (60%) et de la BEI (11%).

En 1999, une première **ligne de crédit concessionnel à long terme de 15 M€ a été octroyée au Crédit Populaire d'Algérie (CPA)**. Ces ressources longues ont permis de financer les investissements d'extension et de modernisation des PMI/PME locales. Une deuxième ligne de crédit concessionnel à long terme de 40 M€ a été accordée au CPA en 2002 pour lui permettre de faire face à la demande croissante des PMI/PME algériennes.

Un appui direct au secteur privé a été également apporté par Proparco : une **participation en fonds propres de 1 M€ dans une institution financière privée de leasing** et un engagement en faveur de deux **opérateurs privés de téléphonie mobile** pour un montant global de 36,9 millions d'euros.

- En 2007, l'AFD a accordé une subvention de 0,940 M€ pour le financement de l'assistance technique d'une société de micro crédit, dans laquelle par ailleurs Proparco a pris une participation de 1 M€ (projet Advans).

### 3. Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)

Le FFEM contribue par des subventions au financement de projets de développement ayant un impact significatif et durable sur l'une ou l'autre des trois composantes de l'environnement mondial : la biodiversité, l'effet de serre et les eaux internationales.

Par ailleurs, le FFEM a lancé un programme de petites initiatives qui a pour but de mobiliser la société civile sur la conservation de la biodiversité, la lutte contre les changements climatiques et contre les polluants organiques persistants.

L'AFD assure la gestion des opérations du FFEM.

La première intervention du FFEM en Algérie a porté sur une étude de pré-investissement pour réduire la pollution du littoral à la proximité de Ghazaouet (250.000,00 €).

La deuxième intervention en cours d'exécution, porte sur un appui au Commissariat National du Littoral comprenant l'aménagement et la gestion de deux sites pilotes : les îles Habibas et l'ensemble des sites naturels de Tipasa (1.200.000,00 €).

Enfin, le FFEM finance à hauteur de 37 000 € le projet de réserve forestière en zone steppique de Djelfa.

### 4. Le Centre d'Etudes Economiques, Financières et Bancaires (CEFEB)

Ce département de formation du groupe de l'AFD accueille des étudiants ou des stagiaires algériens des pays partenaires. Il propose des formations diplômantes (options « management secteur privé » et « décision publique et gestion de projets/programmes dans une économie en développement ») et des sessions thématiques (gestion des ressources humaines, micro finance etc).

## Contacts

Jean-Claude CHESNAIS  
Coordonnateur régional pour l'Algérie  
Agence Française de Développement  
5 rue Roland Barthes  
75598 Paris cedex 12  
E-mail : [chesnaisjc@afd.fr](mailto:chesnaisjc@afd.fr)

Denis CASSAT  
Directeur  
Agence d'Alger Villa n°62A, Djenane El-Malik  
HYDRA ALGER  
Tel (213) 21 69 43 00  
Fax (213) 21 48 41 20  
E-mail : [afdalger@groupe-afd.org](mailto:afdalger@groupe-afd.org)